



Photo : A. Laurent

LÉROT

Eliomys quercinus

À partir du mois de Mars, la ville de Machecoul-Saint-Même et le CPIE Logne et Grand-Lieu vous invitent à rechercher les Lérots présents sur votre commune.



LOGNE ET GRAND-LIEU



MACHECOUL-SAINT-MÊME

Avec le soutien financier de





Ses caractéristiques

Le Lérot est un petit rongeur semi-arboricole, qui appartient à la même famille que le Loir.

On le reconnaît facilement au bandeau noir autour de ses yeux. Il possède également une touffe de poils noirs et blancs à l'extrémité de la queue qui forment comme un pinceau, de grandes oreilles, et un pelage brun orangé.



Photo : M-H.Rots



Photo : A. Laurent



Son écologie

Le Lérot a un régime omnivore. Il se nourrit aussi bien de fruits que d'insectes et autres invertébrés. Il peut également consommer des graines, des bourgeons, et parfois même des œufs de petits passereaux.

Pour se reproduire, il confectionne son nids dans des cavités. Il peut s'agir de trous naturellement présents dans les arbres, d'anciens nids d'oiseaux ou de nichoirs. Le Lérot peut aussi exploiter les combles des maisons, les greniers et les granges. Il hiberne durant l'hiver pendant 5 à 7 mois.



Menaces

Les populations de Lérot sont en diminution, à cause notamment de la dégradation de ses habitats que sont les haies bocagères, les vieux arbres et les bâtiments anciens de moins en moins présents sur le territoire.

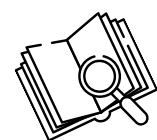
Il est également éradiqué par certains habitants qui le considèrent comme nuisible, et victime de la prédation du chat domestique et de rapaces nocturnes.



Photo : Pixabay

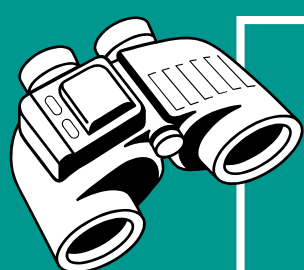


Photo : Pixabay



LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas de grand danger, le Lérot peut perdre sa queue afin de sauver sa vie, comme certains lézards ! Ce phénomène s'appelle l'autotomie. En revanche, contrairement aux lézards celle-ci ne repoussera pas.



VOUS AVEZ OBSERVÉ LE LÉROT SUR MACHECOUL-SAINT-MÈME, VOUS POUVEZ NOUS FAIRE REMONTER VOS OBSERVATIONS À L'ADRESSE SUIVANTE :
ABC@MACHECOUL.FR
OU DANS LE **FORMULAIRE EN LIGNE** SUR LE SITE DE LA VILLE